

## Fiche récapitulative

**Bloc de compétences : LG035D83 | Bloc BTP : Intégrer les démarches et solutions aux exigences de l'environnement sociétal et réglementaire**



### Accréditation

Valable jusqu'au 30/06/2029

## Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Intégrer les démarches et solutions aux exigences de l'environnement sociétal et réglementaire

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 38976 open\_in\_new

Date de fin d'accréditation : 30/06/2029

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

## Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Certification

Compétences :

- Informer et communiquer sur les avancées et difficultés d'un projet à différents niveaux lors d'un travail sur chantier BTP
- Etablir un devis d'un ouvrage simple
- Elaborer un cahier des charges prévisionnel et justifier les choix de conception auprès du commanditaire
- Réaliser des diagnostics immobiliers ou de pathologie
- Participer à l'expertise des bâtiments
- Proposer des solutions pour entretenir, réhabiliter des bâtiments et améliorer leurs performances environnementales
- Identifier les enjeux économiques et les méthodes de programmation, d'entretien, d'adaptation ou d'amélioration du patrimoine
- Appliquer la réglementation, les normes et les règles de sécurité relatives aux contraintes architecturales
- Maîtriser les règles principales d'urbanisme, et les bases du droit de la construction et du droit des marchés

## Prérequis

- Bac +2 dans le BTP

## Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

## Modalités

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le bloc.

## Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open\\_in\\_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible vers la Licence 3 Génie Civil : Ingénierie du bâtiment (LG03503A) au Cnam Nouvelle-Aquitaine.

## Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu de la Licence 3 Génie civil : Ingénierie du bâtiment (LG03503A).

## Débouchés - Métiers visés

Débouchés :